

- PAYS VOIRONNAIS -



⇒ PRECISIONS IMPORTANTES:

- Un seul dossier sera accepté par an et par foyer fiscal.
- Les travaux doivent être réalisés par un professionnel et justifiés par une facture détaillée.
- La demande de subvention doit intervenir AVANT le démarrage des travaux.
- Le montant de l'aide accordée par le Pays Voironnais est de **10% du montant des travaux d'isolation** (main d'œuvre incluse) plafonné à :
 - → 300 euros pour l'isolation d'une toiture « sur plancher » (ou combles perdues).
 - → 700 euros pour l'isolation d'une toiture « sous rampants »
 - → 500 euros pour l'isolation des murs par l'intérieur
 - → 1.500 euros pour l'isolation des murs par l'extérieur.
 - → 2.000 euros pour un bouquet de travaux d'isolation (isolation des murs par l'extérieur couplée à l'isolation de la toiture et/ou des planchers bas).
- L'aide du Pays Voironnais peut-être annulée si le démarrage de l'opération n'est pas intervenu dans un délai de deux ans à compter de la date de notification de la subvention.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

- ♥ BÉNÉFICIAIRES: Propriétaire occupant ou bailleur en habitation individuelle ayant un projet d'isolation thermique des parois opaques dans le cadre d'une rénovation de son logement situé sur l'une des 31 communes du Pays Voironnais.
- TYPE D'ISOLANTS: Mise en œuvre d'isolants « bio-sourcés » porteurs d'une évaluation technique reconnue de type certification Acermi ou évaluation technique du CSTB. Les isolants « bio-sourcés » éligibles à l'aide du Pays Voironnais sont les suivants (liste non-exhaustive): Isolants dérivés du bois (Laine de bois ; Panneau de fibres de bois ; Liège) ; Isolants à base de fibres végétales (Ouate de cellulose ; Laine, bloc de Chanvre ; Laines ou fibres de lin; Laine de textile recyclé) ; Isolants à base de fibres animales (Laine de mouton).
- RESISTANCE THERMIQUE DES ISOLANTS POSES : La résistance thermique des matériaux posés doit être supérieure ou égale à :
 - → 7,5 m².K/W pour les travaux d'isolation d'une toiture « sur plancher »
 - → 6 m².K/W pour les travaux d'isolation d'une toiture « sous rampants »
 - → 4 m².K/W pour les travaux d'isolation des murs
 - → 3 m².K/W pour des travaux d'isolation des planchers bas

♥PROFESSIONNEL : qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Retrouvez les coordonnées des installateurs qualifiés en centre-Isère sur le site de la maison de l'emploi du Pays Voironnais et du Sud-Grésivaudan : http://www.emploi-pvsg.org





vérification) de ces documents.

VOTRE DEMANDE D'AIDE DEVRA COMPRENDRE LES PIECES SUIVANTES :
VOTRE DEMANDE D'AIDE DEVRA COMPRENDRE LES FIECES SOIVANTES .
Une lettre de sollicitation adressée au Président de la Communauté du Pays Voironnais exposant vos motivations pour réaliser ce projet.
☐ Une copie complète du dernier avis d'imposition
☐ Un devis détaillé relatif aux travaux envisagés et établi à votre nom
☐ Un justificatif de résidence pour les propriétaires occupants : taxe d'habitation (copie de la 1ère et 4ème page) + copie de la taxe foncière ou copie de l'acte notarié. Pour les propriétaires bailleurs : copie de la taxe foncière + copie taxe d'habitation du locataire ou bail.
☐ Le formulaire de demande de subvention ci-après complété et signé
☐ Un relevé d'identité bancaire (RIB) strictement conforme à l'identité du demandeur figurant sur le formulaire, le devis et le justificatif de domicile
→ Une fois votre dossier accepté par nos services, un courrier d'attribution de subvention vous sera adressé vous indiquant le montant de l'aide à laquelle vous pouvez prétendre, sous réserve de réalisation des travaux.
❷ VERSEMENT DE LA SUBVENTION (2ème étape) :
A l'issue de la réalisation des travaux, nous vous remercions de faire parvenir les documents suivants :
·
suivants:
suivants : Les factures acquittées, mentionnant clairement la nature des travaux réalisés.

ightarrow Le paiement de la subvention sera effectué en un seul versement à réception (et





FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION ISOLATION THERMIQUE D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL



IDENTIFICATION DU DEMANDEUR MAITRE D'OUVRAGE

Nom et prénom :				
Revenu Fiscal de référence :				
Adresse :				
Code postal : Commune :				
Téléphone : Courriel :				
Statut : ☐ propriétaire occupant ☐ propriétaire bailleur				
LE BATIMENT CONSIDÉRÉ				
Adresse (si différente): Code postal: Commune: Surface de l'habitation (en m²): Date d'acquisition:				
L'INSTALLATEUR				
Nom : Prénom : Raison sociale :				
LES TRAVAUX D'ISOLATION ENVISAGÉS				
Postes d'isolation	☐ Toiture	☐ Murs	☐ Planchers bas	
Mise en œuvre	□ Sur plancher	Par l'intérieur	☐ Sous dalle	
	☐ Sous rampants	□ Par l'extérieur	☐ Sur dalle	
Surface isolée	m²	m²	m²	
Matériau isolant				
Certification isolant				
Épaisseur isolant	cm	cm	cm	
Résistance thermique	m².K/W	m².K/W	m².K/W	
Coût matériel H.T	€	€	€	
Coût main d'œuvre H.T	€	€	€	
Je déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts.				
The deciding our informedit que les renseignements mentionnes cirdessus sont exacts.				

Le présent formulaire et les pièces à joindre sont à envoyer, <u>préalablement</u> à la réalisation des travaux, à :

AGEDEN

(Aides Pays Voironnais)

14, avenue Benoît Frachon 38400 Saint-Martin-d'Hères

Renseignements: 04-76-23-53-50 ou aides-pays-voironnais@ageden38.org



Le demandeur, maître d'ouvrage Daté et signé